

# BULLETIN D'INFORMATION HEBDOMADAIRE NUISSANCES ET ODEURS



Numéro 44 - Mardi 9 Avril 2019

## Le saviez vous

### Sensibilisation au « Langage des Nez® » Session 3

Depuis la fin 2018, les industriels de la plateforme Induslacq ont entrepris de faire monter en compétence les cadres d'astreinte sur le sujet des odeurs. Le cabinet OSMANTHE va ainsi réaliser sa troisième session de sensibilisation olfactive (composée de deux demi-journées) auprès des cadres d'astreinte de la plateforme de Lacq ainsi qu'auprès des opérationnels les 9 et 11 avril 2019.

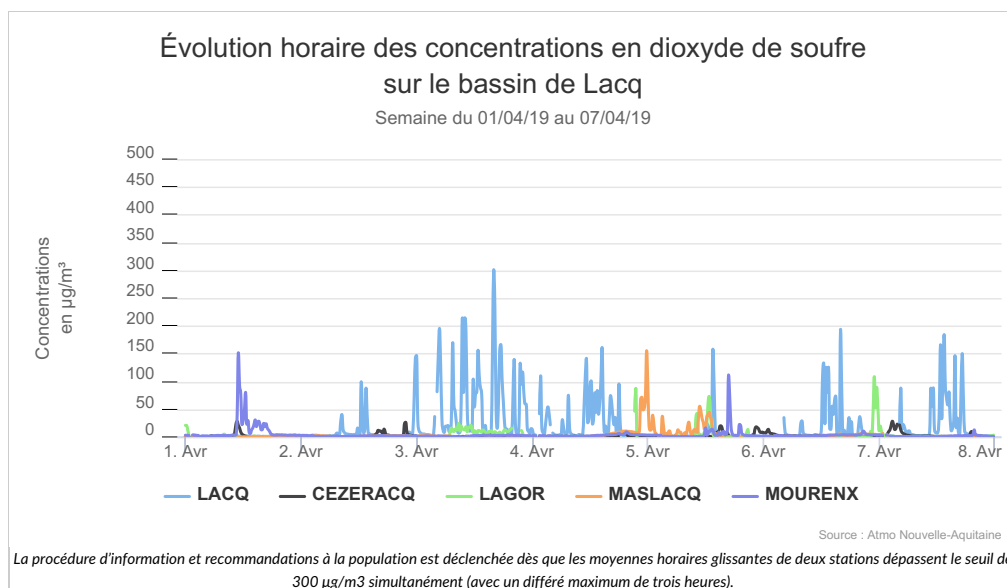
Destinée à des personnes non formées « dites Nez », cette session, comme les deux premières réalisées en novembre 2018 et Février 2019, permettra aux participants d'être initiés à la caractérisation des odeurs et de leur permettre d'exploiter, de comprendre les relevés olfactifs effectués par les NEZ riverains et ou industriels et surtout transcrire la cartographie des odeurs (appliqué à la Plateforme de Lacq) et puis de trouver des réponses préliminaires en cas de « Crise odeur ».

## RELEVÉS HEBDOMADAIRES

29 signalements dont 14 "ODO Public" et 15 signalements "nez" d'intensité supérieure ou égale à 6 ont été recensés pour la période du 01/04/2019 au 07/04/2019 sur le périmètre Induslacq.

### Mesures de polluants de la période

Les stations de mesure de polluants Atmo Nouvelle Aquitaine indiquent les informations suivantes :



Les concentrations de SO<sub>2</sub> les plus élevées ont été relevées :

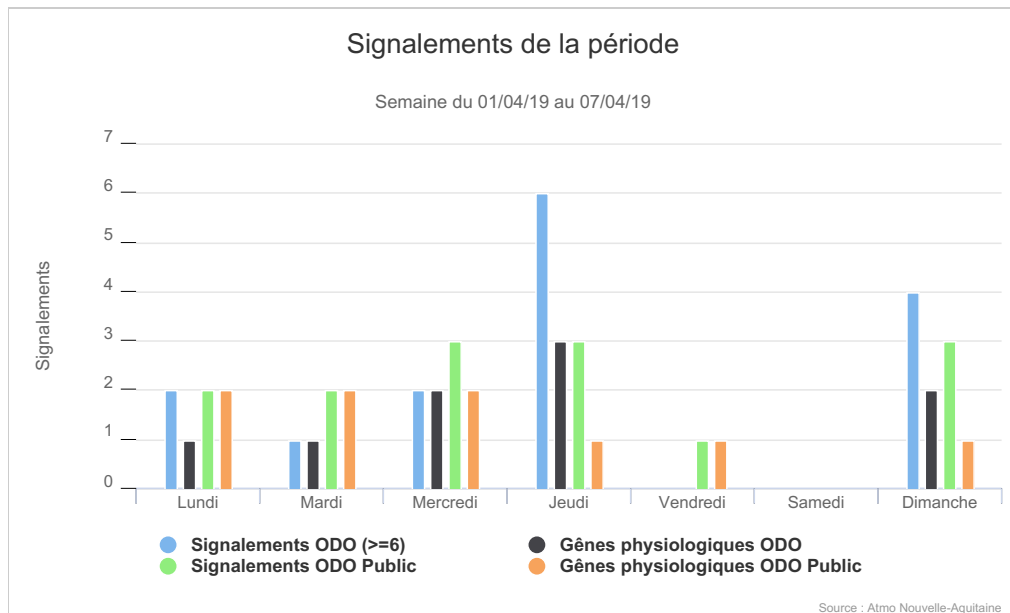
- À LACQ, le Mercredi 03/04/19 à 16h00 ( 301 µg/m<sup>3</sup> )
- À LACQ, le Mercredi 03/04/19 à 10h00 ( 214.4 µg/m<sup>3</sup> )
- À LACQ, le Mercredi 03/04/19 à 04h45 ( 195.3 µg/m<sup>3</sup> )

Rappel des objectifs qualités : moyenne annuelle de 40 µg/m<sup>3</sup> pour le SO<sub>2</sub> et de 10 et 30 µg/m<sup>3</sup> pour les PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub> respectivement.

## SIGNALEMENTS DE LA PÉRIODE

	Signalements ODO Public	Signalements ODO >=6	Signalements avec phénomènes gênants (ODO >=6)	Signalements avec phénomènes gênants (ODO Public)	Signalement ODO 4 et 5	Signalements >=6 confirmés par Nez formés
Lundi 01/04/2019	2	2	1	2	0	0
Mardi 02/04/2019	2	1	1	2	1	0
Mercredi 03/04/2019	3	2	2	2	0	0
Jeudi 04/04/2019	3	6	3	1	0	0
Vendredi 05/04/2019	1	0	0	1	0	0
Samedi 06/04/2019	0	0	0	0	0	0
Dimanche 07/04/2019	3	4	2	1	0	0
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Parmi 11 réponses aux sollicitations



## ÉVÉNEMENTS DE LA PLATEFORME SUR LA PÉRIODE

### Période du 01/04/19 au 07/04/19

Le long de la semaine, plusieurs signalements relatifs au DMS et au DMDS ont été signalés. En effet, le 29/03 et le 30/03 la STEB a reçu des effluents anormalement chargés. Cette réception a entraîné une contrainte importante sur le bassin biologique jusqu'au 31/03/19, induisant une fragilisation de ce bassin.

Les effluents ont donc été détournés le lundi 01/04 à minuit 01/03 puis du mardi 02/04 8h30 au mercredi 03/04 à 11h sur la lagune de secours pour limiter les effets sur le bassin biologique. En action compensatoire, une injection de biofilm sur toute la lagune a été réalisée les lundi et mercredi afin d'atténuer les échanges gazeux entre la surface de lagune et l'air environnant.

L'inertie du traitement des effluents de la STEB peut probablement expliquer les signalements lié au DMS et au DMDS dans la semaine.

En effet, le lundi à 21h30 le DMS a été perçu et le jeudi les deux référents olfactifs (DMS et DMDS) ont été signalés le matin comme l'après midi. Le dimanche aussi a été marqué dans la matinée par le DMDS et en fin de journée par le DMS (18h55, 20h30) et par une autre évocation de "Choux" à 19h55.

Sur la période d'étude, différents pics de SO<sub>2</sub> sont notables à Lacq le mercredi 03/04/19 successivement à 4h45 (195,3ug/m<sup>3</sup>), à 10h (214,4ug/m<sup>3</sup>) et à 16h (301ug/m<sup>3</sup>) à 11h45 sans dépasser de valeur seuil réglementaire en moyenne horaire.

Ces pics de SO<sub>2</sub> peuvent probablement être la conséquence de l'envoi par sécurité des événements résiduels du reste des ateliers en fonctionnement de chez ARKEMA et SOBEGI vers la torche suite à l'arrêt de l'URS pour maintenance réglementaire. En effet la majorité des installations d'ARKEMA et de SOBEGI sont en arrêt.